

Décision N° : DG/SG/DPS/DRH07/2026
Casablanca, le 26 MARS 2026

DECISION D'OUVERTURE DE RECRUTEMENT LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement de deux (02) Chef de Projet (rang Chef Division).

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CHEF DE PROJET

Rattaché au Directeur Général, les principales missions du Chef de Projet consistent à :

- Piloter la mise en œuvre des projets confiés par la Direction Générale de l'Office depuis la conception, la planification jusqu'à la réalisation en veillant au respect de la qualité, des délais et des budgets alloués ;
- Contribuer à l'identification du portefeuille des projets cibles de l'Office par la déclinaison des orientations stratégiques en plan d'actions ;
- Définir, élaborer et communiquer les pratiques et outils de pilotage des projets assignés par la Direction Générale de l'Office (indicateurs de suivi des projets et bases de données partagées, ...) ;
- Assurer l'interface avec les différents acteurs internes et externes intervenant dans la réalisation des projets sous sa responsabilité et veiller à leur mobilisation ;
- Remonter les questions clés, les éventuelles alertes de dépassement ou de dysfonctionnement à la Direction Générale pour arbitrage et la mise en place d'actions de correction ;
- Veiller à la production des bilans d'activités et des différents tableaux de bord de suivi et de pilotage sur l'ensemble des projets sous sa responsabilité ;
- Centraliser l'ensemble des livrables des projets, en vue de constater l'avancement effectif des travaux et de constituer, au fur et à mesure, la mémoire des projets
- Collecter des informations, les synthétiser, et les mettre en forme pour leur exploitation.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS - CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS - CANDIDAT INTERNE STATUTAIRE / CDI
- Être de nationalité marocaine ; - Être titulaire d'un diplôme de Bac+4 ou plus ; - Avoir une expérience de 5 années au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans le domaine du conseil ou domaine similaire dont 3 années au moins dans un poste de responsabilité.	- Être classé(e) à l'échelle 10 ou plus ; - Être titulaire d'un diplôme de Bac+2 ou plus ; - Avoir une expérience de 5 années au minimum (à la date limite de dépôt du dossier de candidature), dont 3 années au minimum dans un poste de responsabilité à l'ONP au rang de Chef de Service.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes (les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le **10 AVR. 2026** à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature constitués des pièces de l'article 4 (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.

Le Secrétaire Général
BOUMELHAZ Abdelhak